

## CONSEIL MUNICIPAL DU 25 Mars 2021

69X21

### MISE A DISPOSITION DE LA SALLE DE CONCERT LE JAS ROD POUR LES REPETITIONS DES GROUPES THE VESPER ET GUST

Dans le cadre de sa politique culturelle et de l'accès du plus grand nombre à la culture, la Ville des Pennes Mirabeau accueille régulièrement des compagnies en résidence de création artistique dans le cadre de conventions.

En ces temps de crise sanitaire, au-delà de la création artistique, certains musiciens professionnels, privés de concerts live en raison des décrets en vigueur prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19, sollicitent la commune pour pouvoir accéder à nos équipements afin de mettre en place des temps de répétition dans des conditions optimales.

Ainsi, les groupes pennois The Vesper et Gust (Association Musique en Vie, 3 rue Honoré Gabriel Riqueti, 13 170 Les Pennes-Mirabeau ; siret 535 213 839 00017, présidée par Mylène Soler ) déjà accueillis sur la commune pour des concerts, sollicitent la commune pour bénéficier du Jas Rod pour 4 jours de répétition : le 03 avril pour Gust et du 24 au 26 avril 2021 pour The Vesper.

Il est proposé au Conseil Municipal de mettre gracieusement le Jas Rod à disposition de l'Association Musique en Vie pour les groupes The Vesper et Gust le 03 avril 2021 et du 24 au 26 avril 2021, ainsi que 3 jours complémentaires à se répartir entre eux, au besoin, consécutifs ou non, à positionner selon un calendrier à établir avec le service culture, sur une période entre le 1<sup>er</sup> avril 2021 et le 31 août 2021.

Le CONSEIL MUNICIPAL,

Vu l'avis favorable de la Commission Animation du Territoire

– APPROUVE la mise à disposition gratuite de la salle le Jas Rod à Musique en vie pour les groupes The Vesper et Gust

– SE PRONONCE comme suit :

POUR : 35  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme  
Les Pennes Mirabeau, le 26 Mars 2021  
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

JEAN-MARC LEONETTI